

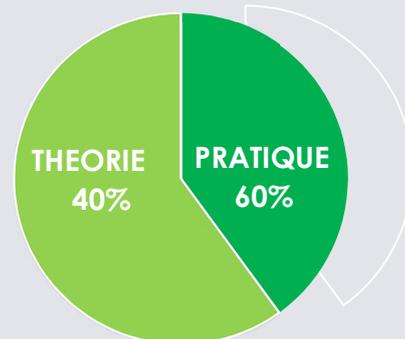


# RISQUE LIÉS AUX CHUTES DE HAUTEUR

## REALISER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU TRAVAIL EN HAUTEUR



Formation en intra-entreprise  
(dans vos locaux, ou autre,  
dates à votre convenance)



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Identifier et prévenir les risques liés au travail en hauteur
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des Principes Généraux de Prévention
- Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

## PUBLIC

Toute personne expérimentée ou non, appelée dans le cadre de ses fonctions, de manière régulière, à effectuer des travaux en hauteur.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître la réglementation
- Connaître et savoir identifier les Principes Généraux de Prévention
- Identifier les situations de travail à risques
- Connaître les différents EPI

## DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de synthèse  
A chaque apprenant  
Selon la réglementation en vigueur : INRS TRAVAUX EN HAUTEUR



## ORGANISATION DE LA FORMATION

### PRÉREQUIS

Compréhension et expression  
En langue française  
Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

### DURÉE

7h00

### EFFECTIFS

4 à 10 apprenants maximum

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

### VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

### INTERVENANT(S)

Formateur IPRP.

### ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SECCABAT

### CONTACT

#### SECCABAT

205 Chemin de la Brulière, 13510 Eguilles

N° Siret : 838 987 691 00014

Code APE : 7490 A

RCS : 838987691 R.C.S Aix en Provence

Enregistré sous le n° de déclaration : XXXXXXXX

auprès du préfet de la région PACA

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tel : 06.12.70.38.99.

@ : caroline.duquesnois@seccabat.fr



### REFERENCEMENT

Formation aux risques professionnels  
Enregistré sous le n°

### APPROCHE PEDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations,  
études de cas, mise en situation,  
Etudes de poste...

### CONDITIONS D'ÉVALUATION

Evaluations théorique et pratique  
selon la grille de compétences  
SECCABAT



## PROGRAMME

### PARTIE THEORIQUE : 40%

#### REALISER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU TRAVAIL EN HAUTEUR

- Définition du « travail en hauteur »
- Savoir identifier les PGP
- Appréhender la notion de risque avec le travail en hauteur

#### REGLEMENTATION SUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

- Conception des lieux de travail et les travaux Temporaires en hauteur
- Dispositions spécifiques aux travaux de bâtiment
- Cas du défaut de protection contre les chutes de hauteur
- Evaluer l'aptitude au travail en hauteur, les compétences et la formation des intervenants

#### PREVENTION DES CHUTES DE HAUTEUR

- Identifier les situations de travail à risques
- Savoir assurer la préparation de son intervention
- Identifier la conduite à tenir en cas de situations dangereuses (causes et conséquences d'une chute)
- Solutions techniques, organisationnelles et humaines pour limiter les risques

#### ASSURER LA VERIFICATION ET L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS AVEC PROFESSIONNALISME

- Réaliser un bilan sécurité des appareils de levage
- Choix des matériels
- Savoir utiliser / identifier l'équipement de protection collective
- Savoir utiliser / identifier l'équipement de protection individuelle

### PARTIE PRATIQUE : 60%

#### CHUTE DE HAUTEUR, COMMENT AGIR :

- Exposé et échanges interactifs
- Etude de cas
- Exercices pratiques d'intervention en hauteur
- Elaboration d'une fiche de risque

